

LE TERRITOIRE, CADRE D'ACTION ET RESSOURCES

Laurence Barnèche-Miqueu

Maître de conférences de géographie

CIRUS-Cieu, CNRS-UMR 5193

Maison de la recherche 5 allées Antonio Machado

Université Toulouse le Mirail 31 058 Toulouse.

Résumé : *L'article analyse les modalités d'intégration des acteurs économiques et de leurs échanges dans un dispositif Système Productif Localisé et comment le local intervient comme cadre d'action et comme lieu d'affirmation et de production de ces nouveaux modes de relations inter firmes et de regroupements. L'approche « renverse les facteurs spatiaux sociaux/sociaux spatiaux » comme l'indique, dès les années 80, les géographes sociaux. Mais plus fondamentalement, la posture constructiviste empruntée n'opère pas qu'un simple renversement des facteurs, elle déplace l'objet d'étude des fonctions vers les acteurs.*

Dans une première partie, la présentation de cette nouvelle posture montre comment elle permet de sortir d'antinomies classiques comme matériel/idéal, objectif/subjectif, collectif/individuel. Dans ce nouveau champ de questionnement, le territoire, comme la réalité sociale et économique, sont appréhendés comme construits et non comme naturels et donnés. Ils apparaissent comme un jeu complexe de forces d'objectivation, de flux structurants et de représentations issues des multiples vécus individuels. La seconde partie expose comment le local, dans le dispositif Système Productif Localisé Métaladour, peut être abordé comme cadre d'action et ressources mobilisables par des acteurs économiques fondamentalement mobiles et, comment ces acteurs insérés dans une organisation réticulée avec son environnement participent de la production territoriale qui rétroagit sur les conditions de mises en œuvre de ces relations.

Mots-clés : *territoire, construction territoriale, échanges inter firmes, Système Productif Local, développement local, représentations, Formation Socio Spatiale.*

Summary

Key-words : *territory, territorial construction, inter-firms exchanges, cluster, local, development, representations, socio-spatial formation*

Introduction

Dans les années 80, la géographie sociale a résolument inscrit les travaux des géographes dans les sciences humaines et sociales ; « qui en finissent avec une tradition qui accordait plus de prix aux apparences formelles qu'aux structures » Herin, (198). Durant cette période où les géographes procèdent « au renversement des facteurs -spatiaux sociaux/sociaux spatiaux- de nombreuses disciplines (économie, sociologie, aménagement) opèrent un tournant géographique en mobilisant l'espace comme entrée fondamentale dans l'analyse des pratiques et des représentations individuelles et collectives. L'espace n'est désormais plus considéré comme un arrière plan ou un espace support. Toutes ces évolutions contribuent à renouveler le regard que portent les géographes sociaux sur leur objet de recherche. Ils déplacent désormais leur questionnement de l'espace vers le territoire et plus fondamentalement des fonctions vers les acteurs. Cette nouvelle posture apparaît très riche. Elle permet de sortir d'antinomies classiques comme matériel/idéal, objectif/subjectif, collectif/individuel. Mais l'espace maintient une place centrale : le processus de territorialisation des acteurs aujourd'hui étudié ne peut être exclusivement réduit aux stratégies d'acteurs. En effet, les acteurs dans leurs actions manipulent une ressource territoriale qui préexiste bien, issue d'accumulation d'âges et de temporalités multiples. Pour le géographe, l'expérience concrète du lieu conduit à reconnaître la matérialité des espaces. On ne part jamais de rien. Il s'agit toujours d'aborder un lieu qui se nomme (certes à des degrés divers) et se donne à voir.

Nous inscrivant dans une perspective constructiviste¹, notre étude sur les processus de construction territoriale des systèmes productifs localisés (S.P.L) cherche à appréhender les modalités d'intégration des acteurs économiques et de leurs échanges. Comment le local intervient comme cadre d'action et comme lieu d'affirmation et de production de nouveaux modes de relations inter-firmes et de regroupements et comment le territoire construit participe à l'élaboration de nouvelles stratégies de regroupements ?

On observe, dans nos tissus industriels régionaux, une montée en puissance des formes organisationnelles renouvelées des systèmes productifs qui donnent une place centrale aux acteurs organisés localement en réseau. Le réseau vise à appréhender la stabilisation jamais définitive des relations entre les entreprises locales. Dans nos travaux, nous émettons l'hypothèse que dans le dispositif S.P.L., les interdépendances, toujours en mouvement, dans lesquelles sont pris les individus n'agissent pas uniquement comme des contraintes extérieures. Elles participent aussi à la formation des structures de compréhension personnelle et deviennent un capital social mobilisable lors de transactions futures. Et les propriétés structurées de ces organisations socio-économiques s'étendent dans le temps et dans l'espace, bien au-delà du contrôle que peut exercer chaque acteur. Dans une première partie, nous aborderons le rôle des proximités dans la mise en réseau des entreprises. Puis nous tenterons avec l'outil Formation Socio Spatiale d'identifier le territoire construit par les entreprises en réseau. Le mot construction renvoie à la fois aux produits des échanges industriels antérieurs et aux alliances en cours, au territoire préexistant aux échanges et aux nouvelles territorialités produites dans l'action, aux démarches individuelles et aux structures collectives.

¹L'approche constructiviste tente d'articuler l'individuel et le collectif. Elle réfute d'une part, les principes de l'individualisme méthodologique qui considère un phénomène social et économique quelconque comme le résultat de l'addition des comportements individuels (paradigme du marché et postulat de rationalité des acteurs) et d'autre part, le postulat dans les travaux de Durkheim selon lequel l'individu est le produit des structures sociales qui s'imposent à lui. Le mot construction renvoie aux produits antérieurs et aux processus en cours. Elles supposent un moment de dé-construction c'est-à-dire d'interrogation de ce qui se présente comme donné, naturel et appelle un travail d'investigation des processus de construction de la réalité sociale et économique. Ph. Corcuff, *Les nouvelles sociologies*, Edition Nathan, 1999, pp17-19.

Dans une seconde partie, nous présenterons à partir d'une étude du dispositif *MétalAdour*², comment le discours identitaire bâti sur l'image d'un territoire, les Pays de l'Adour³, apparaît mobilisé pour conduire les acteurs locaux à construire de nouveaux modes de partenariats et comment ces nouvelles pratiques renforcent le processus de régionalisation de l'espace Adour.

I. TERRITOIRE ET SYSTEME PRODUCTIF LOCALISE

Même si les champs spatiaux de la vie économique donnent l'impression de se décomposer, recomposer au gré des appartenances à des espaces multiples, discontinus et à géométrie variable, le local réapparaît bien aujourd'hui dans l'analyse des nouvelles formes des schémas productifs des organisations. La distinction entre des lieux qui s'appuient sur la présence de ressources spécifiques discriminantes fonctionne toujours.

Les Systèmes Productifs Localisés (S.P.L.) s'affirment aujourd'hui comme un nouveau mode d'organisation des schémas productifs - aujourd'hui fortement accompagné par les pouvoirs publics- en phase avec un mode de développement post fordiste. Ils correspondent à la mise en réseau à l'échelle locale, d'acteurs privés mais aussi d'acteurs privés et publics. Les S.P.L. constituent des ensembles caractérisés par la proximité géographique d'unités productives qui entretiennent entre elles et avec leur milieu socioculturel d'insertion, des rapports d'intensité plus ou moins forte, formels ou informels, matériels ou immatériels, marchands ou non marchands.

La montée en puissance de ces réseaux de coopération peut en partie s'expliquer par la conjonction de deux phénomènes : l'augmentation de l'intensité en connaissances et le renforcement de la complexité des processus de production (Joly, Mangematin, 1995). Ceux-ci confortent le caractère spécifique des ressources productives. Ces dernières, difficilement accessibles par des acteurs extérieurs au processus de spécification, transforment les modes d'organisation en obligeant les acteurs intéressés par ces ressources extérieures, à la coopération et à la réciprocité (Colletis, Pecqueur, 1995). Le réseau devient alors une forme « d'accès à » ou « d'activation de » ces ressources spécifiques (Barnèche-Miqueu, Lahaye, 2004). Ces réseaux d'entreprises souvent immatériels définis comme un ensemble de relations (liens) (Brunet, 1993), marchands ou non marchands, informels ou formels, entre entrepreneurs n'efface pas l'espace. Au contraire, dans le cadre du dispositif S.P.L. la géographie semble renforcée dans la mesure où les chefs d'entreprises lient dans la durée des lieux. Lorsque l'on cherche à qualifier ces aires géographiques sur lesquelles s'exercent les interactions inter firmes et se reproduisent les nouvelles organisations productives, on se heurte très vite à une série de problèmes terminologiques et plus largement de questions

^{2 2} Le SPL *MétalAdour* a été lancé officiellement par la DATAR le 26 octobre 2000 pour une durée de 3 ans. Le financement est assuré par l'Etat, les régions Aquitaine et Midi-Pyrénées, les départements Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées, les communautés d'agglomération de Bayonne Anglet Biarritz, du Grand Pau et du Grand Tarbes. Les domaines d'activités des entreprises visées sont la mécanique de précision, les céramiques techniques, la fabrication de pièces, sous-ensembles de petites et moyennes séries pour les secteurs aéronautique, automobile, défense, équipements industriels. Les structures de portage du dispositif sont les Chambres Syndicales de la Métallurgie des Pyrénées Atlantiques et des Hautes-Pyrénées appelées respectivement Adour Atlantique et Adour Pyrénées.

³ Les Pays de l'Adour forment un ensemble géographique qui regroupe l'intégralité du département des Pyrénées-Atlantiques, une grande partie des Hautes-Pyrénées, le Sud du département des Landes et le Sud-ouest du Gers. C'est le fleuve Adour qui donne à ces pays un semblant d'unité géographique. Son réseau urbain s'articule autour des trois villes moyennes Bayonne, Pau et Tarbes qui ont chacune un fort pouvoir régional sur des régions historiques bien définies : le Pays Basque, le Béarn et la Bigorre.

méthodologiques. Quels usages du terme territoire dans l'étude des réseaux productifs ? Quelle est la territorialité des réseaux d'entreprises ?

Après avoir rappeler les définitions des géographes contemporains des deux termes centraux –territoire et territorialité- (§1) nous présenterons le modèle Formation Socio Spatiale comme outil d'identification des objets géographiques S.P.L. (§2).

1. Réseau d'entreprises, territoire et territorialité

Pour l'éthologie, le territoire correspond à une zone occupée, délimitée et défendue contre les assauts des autres congénères. En s'appropriant une portion d'espace, les animaux établissent une distance par le biais d'une distance spatiale (Hall, 1971). L'organisation territoriale régule ainsi leurs échanges avec leurs groupes. Transféré dans le domaine des sciences sociales, ce terme indique qu'un lieu quel qu'il soit, n'est rien pris en lui-même, « *il est porteur de sens par ses relations avec d'autres lieux, d'autres hommes* » (Bailly, Beguin, 1991). Chaque relation évoluant dans une aire spécifique, c'est la distance interpersonnelle qui introduit du sens dans la relation et conditionne sa mise en œuvre. Y. Barel (1970) dans sa définition du territoire met en avant ces interrelations qui existent entre les rapports sociaux et les rapports spatiaux. Le territoire est présenté comme « *un lieu pertinent de l'action du sujet ou de sujets concernés, c'est-à-dire l'espace social à l'intérieur duquel cette action fait sentir ses effets. Il n'y a territoire que si, à la fois ces effets ne sont pas nuls et demeurent pourtant localisés parce que les caractéristiques du lieu sont une des conditions de l'efficacité de l'action* ».

Dans le cadre des nouvelles organisations productives organisées en réseau la dimension relationnelle des échanges inter firmes se développe. Les liens de coopération construits par les membres du réseau sont directement dépendants des acteurs agissants et c'est pour pouvoir coordonner leurs actions singulières que les membres composant le collectif tentent d'établir entre eux des liens localisés. C'est lors de faces à faces réguliers que l'on peut savoir si l'on peut se faire confiance, saisir les présupposés et les sous-entendus, résoudre un problème difficilement formalisable à priori, trouver une idée.

Bref, cette économie territoriale remet certes en cause un système d'acteurs en contact de par leur simple propriété de voisinage physique. Mais, si le territoire est « *l'expérience concrète de l'espace social* » (Di, Méo, 1991), les lieux deviennent indispensables précisément à cause de la nature spécifique de la nouvelle économie ou il s'agit d'avoir accès à « *une richesse subsidiaire, volatile, intransportable et à laquelle on peut accéder qu'en participant aux interactions qui la produisent* ». (Bourdin, 2000). Et les conditions de la production sont dans les relations durables et proches.

Déterminée non plus par la distance mais par la nature des acteurs en présence et de leurs échanges, la relation localisée apparaît désormais instable et multidimensionnelle. Les acteurs reliés deviennent de nouvelles entités à géométrie variable qui développent leur propre territorialité.

C. Raffestin propose de lire la territorialité d'un individu (ou d'un groupe constitué) comme le système des relations qu'il entretient avec les autres individus (ou groupe). Ce système de « *relations à l'altérité* » correspond à « *un processus d'échange et de communication* ». Chaque territorialité revêt à ses yeux une démarche singulière, donc susceptible d'être identique ou opposée aux autres. A. Bailly et H. Beguin définissent la territorialité comme « *l'ensemble des relations qui permettent aux divers groupes de faire valoir leurs intérêts dans l'espace, devenu lieu de vie* ». Toutes ces définitions indiquent que l'action territoriale d'un individu ou d'un collectif se manifeste par les rapports sociaux. Et qu'il n'existe pas une mais plusieurs territorialités. En conséquence, le territoire est toujours en mouvement. Tous

les acteurs possèdent chacun leur propre système de relations multilatérales, inscrites dans des espaces aux configurations géographiques multiples.

D'ailleurs, Raffestin (1980) souligne la discordance entre le territoire et les territorialités qui le constituent « *le territoire n'est jamais complètement contemporain de la territorialité qui s'y déroule puisqu'il est le produit de territorialités antérieures repris par des territorialités nouvelles qui le réinvestissent, le reçoivent, en un mot le restructurent* ».

2. Les principes d'identification du territoire du S.P.L.

Il devient difficile, voire impossible, d'affecter un espace délimité et fini à une formation économique et sociale qui fluctue au gré des relations instaurées entre firmes. En outre, l'industrie évolue dans divers espaces qui ne sont ni hiérarchisés ni emboîtés. Dès lors, deux difficultés principales apparaissent. D'une part, la diversité des acteurs introduit des niveaux d'intervention et de décision qui ne situent pas à la même échelle ; comment donc articuler ces différentes échelles ? D'autre part, si l'on refuse toute forme de déterminisme (politique, physique et économique) l'espace apparaît comme un jeu complexe de forces d'objectivation, de flux structurants et de représentations issues des multiples vécus individuels. Comment alors repérer les interactions et les interrelations entre l'espace et le réseau d'acteurs locaux ?

La Formation Socio Spatiale apporte une réponse à ces interrogations. Elle constitue une grille de lecture de l'espace des organisations productives résilientes. Ses modalités de construction présentent la particularité de combiner les différentes échelles et les divers acteurs, refusant ainsi de figer l'espace et prenant en compte les multiples territorialités des acteurs.

Notons tout d'abord qu'il s'agit d'une construction. Cela signifie qu'il ne s'agit pas d'identifier un réel géographique préexistant. Il s'agit de rendre compte d'une organisation spatiale, ici d'acteurs économiques locaux. Partant de l'idée aujourd'hui admise par les géographes, que chaque individu (ou groupe constitué) possède son propre système de relations produisant sa propre territorialité, on fait le pari que la combinaison de ces différents espaces se superpose suffisamment pour former un objet géographique dont la lisibilité le rend susceptible d'être perçu par un large groupe d'acteurs et de ce fait, est supposé exister.

Elle s'articule autour de deux versants. Une réalité objectivée repérée par des flux, des densités, des pavages et des découpages politico administratifs précis et une expression plus subjective avec des discours et des représentations donnant du sens. Le mot construction renvoie tout à la fois aux produits (plus moins durables) des élaborations antérieures et aux processus de restructuration. Autrement dit, en adoptant cette grille de lecture pour identifier les territoires des réseaux d'acteurs locaux, nous réfutons l'idée que tout individu forge son rapport à l'espace à partir de rien, dans le vide. La mise en réseau des entreprises s'inscrit dans un cadre hérité dont les caractéristiques offrent des points d'appui à leur action qui agissent en retour comme opportunités et contraintes sur leur action.

II. LE TERRITOIRE, CADRE D'ACTION ET D'ENONCIATION DU DISPOSITIF *MÉTALADOUR*

Après une expérience de regroupement adossé à une mise en réseau de compétences locales départementales, le SPL *MétalAdour* affiche une nouvelle ambition qui présente l'intérêt de mettre en avant des objectifs qui ne sont plus liés directement à la recherche de nouveaux clients dans le cadre de regroupements informels. L'objectif ultime de ces chefs d'entreprises reste certes le développement de leurs marchés mais la réussite est considérée

maintenant comme dépendante d'une volonté collective de changer les modes de coordination existants.

La mise en œuvre de ce dispositif s'accompagne d'une rhétorique qui affiche une double représentation : un groupe d'entrepreneurs locaux capables d'inventer de nouveaux modes de relations susceptibles d'améliorer leur devenir industriel et de l'élaboration d'outils communs qui cherchent à formaliser le devenir des nouvelles relations entre les entrepreneurs locaux (§1) en s'appuyant sur un discours identitaire bâti sur l'image des Pays de l'Adour (§2). L'émergence d'une territorialité particulière ainsi produite réactive un territoire que la F.S.S. circonscrit (§3).

1. Le local pour agir

Le SPL *MétalAdour* s'annonce « *comme un projet territorial dont l'objectif est d'inciter les entreprises à travailler ensemble en groupements ou alliances* »⁴. L'articulation savoirs faire industriels et lieu spécifique – les Pays de l'Adour- sous-tend la production d'un discours performatif. La communauté industrielle se sent plus inflexible et plus singulière. En proclamant haut et fort un nom territorial « Adour », le groupe constitué cherche à se détacher du contexte géographique voisin (et concurrent) toulousain et bordelais⁵. Le dispositif *MétalAdour* oscille entre un mode descriptif des types de partenariats souhaités entre entrepreneurs et un mode plus incantatoire affirmant la capacité d'agir des acteurs locaux.

Les types de relations que peuvent développer les entreprises ne sont pas prédéfinis. La seule exigence des animateurs⁶ du dispositif est d'organiser ces relations dans la durée. Aussi, pour que les entrepreneurs puissent eux-mêmes définir le mode de partenariat à mettre en œuvre, toutes les entreprises du secteur de la métallurgie ont été sensibilisées afin de constituer un collectif suffisamment dense à partir duquel les entreprises adhérentes opéreront des regroupements opérationnels autour de projets.

Lors de la première année, des journées de sensibilisation ont été organisées. Après une présentation générale de la démarche SPL, des entretiens individuels ont permis aux chefs d'entreprises de faire part de leurs besoins et de leurs idées et c'est à l'issue de ces rendez-vous que les chefs d'entreprises ont signé une convention de participation pour adhésion⁷. Même si cette première étape reste plutôt centralisée et normalisatrice, les conditions d'accès au groupe *MétalAdour* sont édictées par un collectif d'entrepreneurs issus de la communauté

⁴ MétalAdour Contact, n°1, déc. 2001, lettre d'information diffusée à toutes les entreprises adhérentes aux Chambres Syndicales Adour Pyrénées et Adour Atlantique et aux décideurs locaux.

⁵ Avec Toulouse, Bordeaux et la région de l'Adour, le Sud-ouest se positionne comme l'un des deux principaux pôles aéronautiques français, le premier étant situé dans la région parisienne. Les secteurs de la construction aéronautique et ferroviaire et transformation des métaux sont fortement prégnants dans l'emploi local. Ils représentent en Aquitaine et Midi-Pyrénées, plus de 20% de l'emploi industriel. A l'échelle des Pays de l'Adour, le département représente 12% de l'emploi sectoriel régional midi pyrénéen et 37% de l'emploi départemental. Dans le département des Pyrénées-Atlantiques il regroupe 31% de l'effectif total régional aquitain et 30% de l'emploi du département.

Cette forte présence date du début du 20^e siècle. Les industries aéronautiques, toutes fortement liées à la production militaire, se sont éloignées des lignes et du front du nord-est de la France. En dépit des stratégies de rachat et de fusion, ces grandes entreprises (Dassault, Turboméca, Socata et Messier) sont toujours présentes et font l'essentiel de l'animation de la branche aéronautique même si désormais l'emploi industriel sectoriel se trouve dans le tissu des P.M.I.

⁶ L'équipe projet animatrice du dispositif se compose des deux Chambres Syndicales de la métallurgie, ADEPA, CCI Pau Béarn, CEEI Pyrénées et RP Consultant. Un comité de pilotage regroupant les financeurs valide les décisions et contrôle leur bonne exécution.

⁷ 6 500 euros par an et par entreprise.

industrielle locale. Ensuite, seuls les chefs d'entreprises se contactent et décident d'engager des forces capables d'inventer concrètement un futur commun. Les alliances en formation peuvent bénéficier à ce moment là d'expertises techniques financées par le SPL. La diversité des regroupements montre qu'il n'existe pas de chemin unique de changement : regroupements autour d'un lieu, autour d'un métier, autour d'un marché etc....

La formalisation du dispositif et son objectivation par tous les entrepreneurs apparaissent comme une garantie supplémentaire pour la qualité des échanges. Se regrouper dans un cadre formel freine les petits arrangements et les détournements de la règle. Mais il ne s'agit pas uniquement de pouvoir limiter ou contrôler l'initiative, parfois opportuniste, des autres. L'engagement s'inscrit dans un effort qui engage durablement l'entreprise (qualité de la production, réputation, crédibilité aux yeux des partenaires) et de fait valorise l'action collective.

A l'opposé du registre descriptif, on peut trouver dans le discours identitaire de *MétalAdour* des connotations plus positivistes. L'avenir commun, sous forme d'une communauté d'appartenance, doit susciter l'adhésion et la loyauté (ou le dévouement) de chacun des membres. « La charte d'alliance » devient dans le dispositif *MétalAdour* l'outil de régulation de cet engagement individuel au devenir collectif de la communauté industrielle locale. Son adoption traduit pour son signataire sa croyance en ce programme d'action collective à visée transformatrice (Genestier, 2001) à un imaginaire socio-économique de l'industrie métallurgique des Pays de l'Adour au travers d'une figure idéale, la communauté industrielle, partagée par tous les acteurs inscrits dans le dispositif.

A ce jour, 58 entreprises⁸ ont adhéré au dispositif *MétalAdour*. 16 entreprises se situent dans l'agglomération de Bayonne, 29 dans zone du Béarn et 17 dans la région de Tarbes, soit une représentation géoéconomique très proche des poids respectifs des trois pôles constitutifs des Pays de l'Adour. Même si les animateurs du SPL confient que les premières entreprises ont été prospectées au regard de « leur militantisme des 3 B3 »⁹, cette mobilisation fortement inscrite dans le territoire aturien, traduit l'existence d'une véritable communauté industrielle dans la région Adour.

L'action collective suppose que les représentations du projet de chaque entreprise mobilisée dans le dispositif s'articulent à celles des autres. Le problème à résoudre est alors celui non pas des échanges déjà historiquement développés localement mais de la mise en place d'une structure particulière dont l'objectif est la mise en mouvement d'une communauté d'acteurs réunis pour inventer de nouvelles modalités de coopération. Pour cela, le dispositif travaille deux axes : la sensibilisation à une culture de projets collectifs et des outils de connaissance et reconnaissance.

Pour que l'objectif initial du SPL soit atteint, il ne suffit pas que les chefs d'entreprises s'expriment et soient écoutés. Encore faut-il que les projets de changement du réel existant s'amorcent et persistent dans le long terme. Pour cela, il faut produire un consensus sur la nécessité de changer les règles actuelles des relations inter firmes. Pour favoriser cette capacité de créativité organisationnelle, d'imaginer d'autres règles de coopération, le dispositif a mis en place des voyages d'études durant lesquels les entrepreneurs découvrent de nouvelles formes d'organisation. Ainsi 14 chefs d'entreprises ont visité le groupement des moulistes d'Aragon. Les entrepreneurs qui témoignent à l'issue de cette visite évoquent « le

⁸ Les 58 entreprises engagées dans des coopérations représentent 3 600 salariés. Les animateurs ont repéré 400 entreprises dans le secteur de la métallurgie susceptibles d'adhérer, soit 14 000 salariés.

⁹ Mr. Mendez, animateur du SPL. Les trois B est l'appellation locale pour décrire les trois pôles composant les Pays de l'Adour, Béarn, Bigorre et Pays Basque

fonctionnement par alliance devenu un état d'esprit »¹⁰ ou une organisation nouvelle où « *on ne distingue presque plus une entreprise de l'autre* »¹¹. Ils sont alors confrontés à de nouvelles formes d'action collective plus formelles, qui dépassent les relations interpersonnelles traditionnelles et qui semblent à leur yeux « *des expériences concrètes et efficaces* ». Afin de renforcer cette pédagogie par l'exemple, d'autres expériences de regroupements ont fait l'objet des *Premières Rencontres MétalAdour* où des regroupements comme Mécanic Vallée, Eole 381, Réseau 77 ont exposé leur mode de fonctionnement. Plus récemment, une visite du cluster portugais de Marinha Grande autour des industries de moules pour plastiques a permis une confrontation des deux dispositifs. Ces diverses expériences participent de l'émergence de valeurs communes nécessaires pour la mise en œuvre d'action collective.

Un réseau peut reposer simplement sur une chaîne d'échanges ; on reste dans l'interpersonnel et il n'est pas question d'être membre. Les chefs d'entreprises qui ne participent pas au SPL peuvent certes présenter une grande compétence à établir et d'entretenir des relations avec d'autres chefs d'entreprises mais ces relations présentent des caractéristiques différentes des relations instaurées dans le cadre de *MétalAdour*. Le SPL demande aux chefs d'entreprise adhérents une posture plus volontariste. L'adhésion au dispositif appelle une participation financière et un engagement formel à participer aux diverses commissions de travail.

Lors de cette participation active au dispositif, les acteurs anticipent d'une part un objectif à atteindre -trouver de nouveaux modes de coopération plus formalisés- et d'autre part, les ressources à mobiliser pour l'atteindre -connaître les savoir faire et les équipements des éventuels futurs partenaires-. Mais au cours de cette mobilisation, peuvent surgir des conséquences non voulues par ces chefs d'entreprises. Ces « *conséquences non intentionnelles de l'action* » mises en avant par A. Giddens (1987) montrent combien ces conséquences non intentionnelles peuvent devenir de façon rétroactive des conditions non reconnues d'actions ultérieures. Autrement dit, on peut mesurer précisément l'issue de ces apprentissages cristallisés par les regroupements aujourd'hui opérationnels. Il existe sans doute un lien direct entre les résultats observés et les causes supposées (apprentissage par l'imitation et outils de connaissance des savoir faire locaux) mais on ne peut pas appréhender précisément aujourd'hui les aspects plus incertains des actions en cours qui peuvent développer également des conditions nouvelles pour de nouveaux partenariats. Bref, les alliances actuelles ne sont qu'une partie des indices traduisant l'adhésion des entrepreneurs locaux aux nouvelles pratiques partenariales de production.

Les outils mis en œuvre cherchent à construire des éléments fondateurs : un nom et des outils pour favoriser les connaissances des savoir faire locaux.

- Un nom *MétalAdour* qui correspond à la combinaison d'un métier et d'une région géographique. Notons que déjà le nom Adour est accolé aux deux appellations des deux chambres de la métallurgie des deux départements Adour Pyrénées pour le département des Hautes-Pyrénées et Adour Atlantique pour le département des Pyrénées-Atlantiques. Cette appellation peut être lue comme une volonté délibérée de faire fi des découpages administratifs. Elle met en scène le lieu et souligne ses liens avec la communauté industrielle locale. Elle dessine une empreinte dans un espace géographique particulier qui ne peut exister administrativement.

- Un discours construit sur la communauté industrielle du secteur de la métallurgie, à partir de supports à usage interne et externe. Le site www.metaladour.com, outre la présentation de l'histoire et de l'économie de la région Adour, expose les savoirs faire et les compétences des entreprises et des alliances insérées dans le SPL. En interne, les chefs

¹⁰ Dirigeante d'une entreprise biarrote de 8 salariés, spécialisée dans la conception et la réalisation de matériels en acier inoxydables.

¹¹ Directeur d'une filiale française d'Aluminium Système de Tarbes.

d'entreprises accèdent à divers outils d'échanges : bourse d'échanges et opportunités d'affaires, informations sur les besoins de personnels, appels d'offres en cours et forum de discussion.

- La participation à plusieurs salons¹² où les entreprises exposent dans un espace collectif autour de *MétalAdour*.

Au total, cette stratégie de communication permet de faire valoir des savoirs industriels locaux qui, présentés collectivement, peuvent rendre compte d'une véritable spécialisation industrielle.

2. Le local, ressource et cadre d'action

Le discours construit par les institutions professionnelles locales qualifie des métiers mécaniques et des sites industriels mais également des lieux comme construit et cadre d'action. Le territoire Pays de l'Adour apparaît utile pour l'action en offrant la possibilité d'y trouver les partenariats nécessaires. Il constitue donc une ressource mobilisée par le jeu des réseaux et des alliances et un cadre d'action qui le délimite et en conséquence le distingue. Dans un jeu dialectique, le regroupement des entrepreneurs participe à la construction territoriale qui devient à son tour un contexte de ressources (et de contraintes) que les entrepreneurs cherchent à capter au travers de leurs alliances. Par le jeu des déplacements, des échanges et des représentations qui les accompagnent lors de leurs mises en œuvre, le territoire, sur lequel s'inscrivent ces actions, se cristallise.

Les entreprises peuvent participer à plusieurs regroupements et chaque regroupement présente une géométrie variable. Les entreprises mobilisées dans plusieurs regroupements deviennent alors des « facilitateurs » de mise en réseau. La formalisation poussée des projets par la création d'une entité juridique renforce les rapports de collaboration qui ne se fondent plus sur l'arrangement ponctuel et informel. Les risques sont désormais partagés et l'affichage auprès de tous les partenaires apparaît plus fort. La réponse est apportée par une nouvelle organisation productive dont la base est explicitement territoriale.

5 alliances mobilisant 58 entreprises sont mises en place aujourd'hui. Le pôle de compétences Traitement de surface et peintures industrielles¹³ et le pôle céramique de Tarbes¹⁴ rassemblent des entreprises dont le degré d'engagement reste encore très ténu. Les modalités de coopération établies restent encore informelles mêmes si les entrepreneurs affichent clairement leurs intentions de travailler ensemble.

Les regroupements Mécadour, Idéris et PCP Adour présentent un degré de formalisation plus poussé traduisant une action collective plus structurée et inscrite dans la durée. Le premier est une société anonyme basée à l'aéroport de Tarbes dont les 13 actionnaires sont issus des Hautes Pyrénées et des Pyrénées Atlantiques. Les nouveaux marchés signés représentent aujourd'hui 10% du chiffre d'affaires des entreprises du

¹² Tratermat, salon du traitement de surfaces à San Sébastien (Espagne), Le Bourget à Paris, Subcontrattacion à Bilbao (Espagne), Midest à Paris Villepinte.

¹³ Le pôle de compétences Traitement de surfaces et Peintures industrielles regroupe les 5 entreprises du secteur d'activité traitement de surfaces et peintures industrielles adhérentes au SPL *MétalAdour* : Avia Peintures, Bodycote HIT, Hartchrom, MIC et SADLER qui représentent 213 salariés et réalisent un chiffre d'affaires de 12, 4 millions d'euros. Les initiatives présentées s'articulent autour du marketing commercial, du transport et logistique, de la recherche-développement et des achats de produits chimiques.

¹⁴ Le pôle Céramique de Tarbes rassemblent les entreprises Boostec, Diatomic, Pall-Ewekia, SCT et Wacker Céramics (430 salariés et un chiffre d'affaires de 45 millions d'euros). Ce regroupement même informel est présenté par les chefs d'entreprises comme un cadre d'actions pour une réflexion commune sur la promotion du pôle céramique tarbais qui se positionne aujourd'hui comme le principal pôle industriel français de céramiques techniques. Une campagne de communication et de signalétique est en cours d'élaboration avec le concours et les conseils d'une agence de communication toulousaine. La promotion industrielle et territoriale vise à placer Tarbes comme le centre d'excellence industrielle en matière de céramiques techniques.

regroupement. Les entreprises échangent également des outils et du personnel. Le second regroupe 5 actionnaires. Dotés de savoir faire spécifique, chaudronnerie, électricité, mécaniques, elles positionnent leur offre industrielle en terme d'ensembles complets ou de spécialité. Par ailleurs, chaque entreprise laisse libre accès à son fichier clients aux entreprises actionnaires d'Idéris. Et le troisième rassemble des entreprises spécialisées dans le traitement des surfaces qui mutualisent leurs moyens logistiques et de gestion adoptés à une demande globale.

Mécadour et Idéris sont des projets structurés qui cherchent à anticiper les évolutions industrielles et technologies en accompagnant les mutations de leur organisation productive. Mécadour répond à l'accroissement des volumes dans les commandes et Idéris construit une offre industrielle globale en fédérant des métiers complémentaires. Sans commande préexistante au projet, contrairement à Mécadour, Idéris se met en position d'action, anticipant la demande du marché.

3. L'objet S.PL. et le modèle F.S.S.

Assiste-on à l'émergence d'une territorialité particulière qui participe à la production d'un territoire ? La F.S.S. nous aide à formaliser ce processus de construction. Rappelons ici les trois conditions essentielles qui nous aident à mieux comprendre comment on passe de l'espace au territoire (l'espace préexistant au territoire). Primo, l'existence d'une infrastructure géoéconomique que l'on peut évaluer par une présence forte d'échanges économiques et des formes géographiques qui en résultent (pôles, réseaux localisés, nœuds etc..) ; deusio, une volonté affichée de promouvoir l'espace en territoire par le biais d'interventions volontaires et tertio, l'enracinement de représentations territoriales qui induisent un sentiment d'appartenance à un espace. On peut observer dans l'étude du dispositif *Métal Adour*, deux marqueurs essentiels : le découpage politico administratif et les flux économiques. Le premier marqueur est le plus ancien et le plus repérable reconnu et admis par tout le monde : les deux départements Pyrénées-Atlantiques et les Hautes-Pyrénées. Le second marqueur économique correspond aux échanges économiques classiques déjà existants entre les entreprises auxquels s'ajoutent ces relations sous-tendues par une simple volonté de mieux se connaître et se reconnaître. Le dispositif mobilise des entrepreneurs qui se définissent par les lieux et par les espaces qu'ils représentent (chefs d'entreprise bigourdans, béarnais ou basque). Ces adhérents, au travers de leurs alliances tendent à forger une entité territoriale aturienne. Si ces regroupements se multiplient, on peut supposer que la rhétorique s'accroîtra, que les signes spatialisés se développeront et de ce fait la représentation sociale de cette entité s'enracinera. Et à son tour, conformément aux processus de construction des territoires, le territoire construit à partir de *MétaAdour* deviendra un cadre plus net de définition, de représentation et d'action.

Le territoire aturien ainsi défini apparaît multidimensionnel. Il s'inscrit dans l'ordre de la réalité concrète qui préexiste aux actions des entrepreneurs. Investi par un discours et une représentation collectivité élaborée, adossé à la matérialité de l'espace Adour, cet espace se territorialise en regroupant un ensemble de lieux (Pays basque, Béarn et Bigorre), expériences concrètes de l'espace qualifié. Devenu une construction abstraite, il devient plus qu'un cadre d'action. Investi, refaçonné par les pratiques et les discours des acteurs (publics et privés) il se structure et participe à la mobilisation de la communauté industrielle locale comme cadre d'action mais aussi comme puissant outil de mobilisation sociale. Il devient alors difficile de le disjoindre des ressources sociales construites. Il a alors une dimension matérielle mais également une fonction politique et symbolique.

L'adhésion au SPL *MétalAdour* conduit à s'insérer dans un réseau social institutionnalisé de relations mutuelles et de connaissances entre des individus. Ce capital social constitue une ressource, actuelle ou potentielle, que les individus peuvent mobiliser pour atteindre leurs objectifs. On a pu noter que les collaborations formelles observées au sein du dispositif se construisent parfois sur la base de relations antérieures des chefs d'entreprises. En effet, on observe que les acteurs économiques sont encadrés dans des structures collectives où ils ont tissé des liens interpersonnels (ancien employeur, engagement social dans organismes consulaires, professionnels) qui préexistent aux interactions liées au fonctionnement des entreprises et au dispositif. Ces processus de création et de maintien de ce type de relations sont locaux. La proximité ne crée pas directement des relations mais la répartition géographique des lieux d'activités économiques influe sur la répartition des relations qui ont besoin d'échanges routiniers circonscrit dans un espace local (Grossetti, 2001). Inversement la répartition des relations renforce ou non la création et le maintien de ces liens. Ce double mouvement de liens interpersonnels/ liens professionnels peut d'une part faciliter les échanges inter firmes et d'autre part renforcer le capital social mobilisable localement lors de futures transactions professionnelles.

Conclusion

Pour conclure, retenons que le dispositif SPL met en scène, de façon temporaire (la procédure est signée pour trois ans) des acteurs privés et publics, élus, techniciens et entrepreneurs, faisant réseaux ou non. La participation de ces acteurs peut être également exceptionnelle. Il est alors bien difficile d'identifier le centre de la décision, de prévoir ses effets, de même que la multiplication des compétences rend mal aisée la reconnaissance des responsabilités. On comprend cependant que l'on est en présence d'un ensemble d'acteurs qui s'organisent en collectif.

Les nouveaux liens impulsés par le dispositif à double mouvement - interpersonnels/professionnels et/ou professionnels/interpersonnels- cherchent à établir des marqueurs pour se distinguer. On est plus dans une perception défensive d'une communauté industrielle qui cherche à renforcer sa cohérence territoriale pour mieux se battre face à des espaces concurrents lointains. Toutefois, ces actions orientées vers le futur se réalisent sur un mode moins singulier et plus ordonné qu'auparavant. On rencontre « un collectif d'énonciation » (Genestier, 2001) qui maîtrise le discours et l'encadrement des regroupements mis en œuvre. Des institutions professionnelles revendiquent une capacité d'agir dans le cadre d'action plutôt centralisé et qui tendent à produire un discours normé.

Le dispositif SPL dont le rôle est de tenir un discours sur le collectif et sur l'avenir de la communauté industrielle, apparaît comme un refuge pour l'action d'acteurs institutionnels locaux¹⁵. En délimitant leur champ d'action aux Pays de l'Adour, ceux-ci isolent cette portion d'espace et manifestent de ce fait, un pouvoir de changement (par l'accompagnement de mises en réseau) et de résistance (face à la dépendance aux donneurs d'ordres) sur cette aire précise. Le dispositif représente toutefois une étape nouvelle du projet industriel dans les Pays de l'Adour qui s'engage aujourd'hui dans un processus d'institutionnalisation (Ratouis, Ségaud, 2001). Il repose sur une idée de permanence et de régularité. Il met en jeu des systèmes normatifs (Boudon, Barricaud, 1994). Ce processus se lit au niveau du groupe local et des outils :

¹⁵ Même si le renouvellement du contrat pour la période 2004-2007 privilégie les relations internationales. *MétalAdour* développera des relations avec d'autres SPL belge et portugais. Il s'agit plus de mises en réseau d'acteurs locaux que de remise en cause des relations locales aujourd'hui constituées.

- Un niveau « groupe d'entrepreneurs locaux » qui s'est construit à partir d'expériences collectives, d'apprentissages croisés lors de la première phase de regroupement. Pour perdurer, il faut que ces chefs d'entreprises partagent plus qu'un intérêt économique immédiat. Ils doivent partager une vision du futur commune pour accepter le temps long de la mise en œuvre de projets nécessitant des changements plus structurels au niveau des modes d'organisation. L'ancrage dans un espace communément identifié, pétri d'histoire de leurs industries, peut les aider à se nommer et à se reconnaître. Bref à partager un référent commun sur lequel ils sont d'accord. Comme le souligne Raffestin (1980), produire une représentation de l'espace par un nom qui le nomme, le donne à voir et le circonscrit géographiquement est déjà une « *appropriation donc une emprise donc un contrôle même si cela demeure dans les limites de la connaissance* ».

- Au niveau des outils, le dispositif SPL, qui propose une animation du secteur de la métallurgie des Pays de l'Adour et un accompagnement technique lors de la mise en place des regroupements, fait fonction de médiation entre les individus et le collectif. Il se présente apte à créer et à entretenir des solidarités collectives et des représentations sociales tant agrégatives qu'identitaires. Une fonction identitaire à l'usage des entreprises et des acteurs privés et publics qui l'organisent et une fonction intégratrice des autres entreprises non insérées dans le réseau.

Au total, cette réappropriation de l'espace « Pays de l'Adour » peut apparaître comme une tentative de contrôle (de pouvoir) de l'économie industrielle locale par des chefs d'entreprises et des structures institutionnelles privées locaux face à une mondialisation qui, selon le discours dominant, les dépossède de toute maîtrise de leur devenir. Le local, du fait de son pouvoir intégrateur, apparaît comme une source d'autonomie (de résistance ?) pour des espaces économiques périphériques.

BIBLIOGRAPHIE

BAILLY A. BEGUIN H. *Introduction à la géographie humaine*, Paris, Ed. Masson, 1986.

BARNECHE- MIQUEU L, LAHAYE N. « Des réseaux d'acteurs locaux pour des projets de territoire. Les cas des secteurs électrique et métallurgique pyrénéens ». Ouvrage collectif dir. Régis Guillaume et Juan Luis Klein, Ed. L'Harmattan, collection Géographies en liberté, 2004, (à paraître).

BAREL Y. *La société du vide*, Paris Ed. du Seuil, 1984.

BOUDON R. BOURRICAUD F. *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris, PUF, 1994.

BOURDIN A. *La question locale*, Paris, PUF, 2000.

BRUNET R. *Les mots de la géographie*, Paris, Reclus La documentation française, 1993.

COLLETIS G. COURLET C. PECQUEUR B. WINTER-HALTER F. « *Les systèmes productifs localisés en Europe. Politiques publiques et systèmes industriels localisés en France, Italie et RFA* », Rapport de recherche, Grenoble, IREPD, 1990.

COLLETIS G., PECQUEUR B, « Politiques technologiques locales et création de ressources spécifiques » in *Economie industrielle et économie spatiale*, dir Rallet A. et Torre A., Paris Economica, 1995, pp.445-463.

CORCUFF Ph. *Les nouvelles sociologies*, Paris, Ed. Nathan, 1999.

COURLET C. SOULAGE B. *Industrie, Territoires et Politiques publiques*, Paris, Ed. l'Harmattan, 1994.

DI MEO G. *Géographie sociale et territoires*, Paris, Ed. Nathan, 1998.

D MEO G. *L'homme, la société et l'espace*, Paris, Ed. Anthropos, 1991.

DUPUY C. ORRE A. « Confiance et coopération au sein des réseaux spatialisés d'entreprises », in *Dynamiques de proximité*, (dir.Gilly J-P., Torre A.) Paris, Ed. L'Harmattan, 2000.

FREMONT A. CHEVALIER HERIN R. J. RENARD J. *Géographie sociale*, Paris, Ed. Masson, 1984.

GENESTIER P. « Des projets en paroles et en images. La rhétorique du projet face à la crise du vouloir politique », *Espaces et Sociétés*, Paris, n°105-106, 2001, pp 101-127

GIDDENS A. *La constitution de la société*, Paris, PUF, 1987, cité in CORCUFF Ph., *Les nouvelles sociologies*, Paris, Ed. Nathan, 1999.

GILLY J.P. TORRE A. *Dynamiques de proximité*, Paris, Ed. L'Harmattan, 2000.

GREMI, *Réseaux d'innovation et milieux innovateurs : un pari pour le développement régional*, Neuchâtel EDES, Maillat D., Quevit M., Senn L. ed. , 1993.

GROSSETTI M. « Les effets de proximité spatiale dans les relations entre organisations : une question d'encastrement » *Espaces et sociétés*, n°101-102, 001, pp 203-221.

HALL E.T. *La dimension cachée*, Paris, Ed. du Seuil, 1971.

JOLY P.B. MAGEMATIN V. « Les acteurs sont-ils solubles dans les réseaux ? », *Economie et Sociétés*, Paris, tome 19, n°9, 1995.

LATOUR B. *La science en action*, Ed. La Découverte, 1989.

MAILLAT D. PERRIN JC. « *Entreprises innovatrices et développement territorial* », GREMI Neuchâtel, EDES, 1992.

RAFFESTIN C. *Pour une géographie du pouvoir*, Paris, Ed. Litec, 1980.